



COMMUNIQUE DE PRESSE

Naissance de la SA Aéroport de Strasbourg Entzheim

La société de l'Aéroport de Strasbourg Entzheim s'est vue confier lors de son Assemblée Générale Extraordinaire du 23 mai 2011 la concession de l'aéroport de Strasbourg Entzheim.

Ce changement de statut de l'aéroport s'inscrit dans le cadre de la loi d'avril 2005 et s'ajoute aux évolutions de statut déjà réalisées des aéroports de Nice, de Lyon, de Toulouse, de Bordeaux et de Montpellier.

La société de l'Aéroport de Strasbourg Entzheim est une Société Anonyme à Conseil de Surveillance et à Directoire qui regroupe dans son capital :

- L'Etat Français à hauteur de 60%,
- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin à hauteur de 25%,
- La Région Alsace à hauteur de 5%,
- Le Département du Bas-Rhin à hauteur de 5%,
- La Communauté Urbaine de Strasbourg à hauteur de 5%,

Ce changement de statut permet une extension de 40 ans de la concession de l'aéroport qui se prolongera ainsi jusqu'au 31 décembre 2050. L'aéroport de Strasbourg sera ainsi le premier à bénéficier du maximum prévu par la loi de 40 années d'extension de concession. L'Etat marque là son soutien et son attachement au développement et à la pérennité de la plate-forme.

La création de la société aéroportuaire est le résultat d'un travail de longue haleine engagé par la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin afin de donner une nouvelle dynamique à la plateforme et afin de mettre en œuvre un projet de développement pérenne de l'aéroport. Ce changement, qui intervient alors que l'aéroport renoue progressivement avec la croissance, vise à positionner l'aéroport à près d'un million et demi de passagers à l'horizon 2020, dans le cadre d'un développement avant tout axé sur l'ouverture de nouvelles liaisons européennes.

Lors du premier Conseil de Surveillance du vendredi 27 mai 2011, les membres du Conseil de Surveillance éliront leur Président et leur Vice-président puis ils désigneront les membres du Directoire ainsi que le Président du Directoire qui seront appelés à gérer l'aéroport au quotidien.

Contact : Thomas DUBUS – Directeur de l'aéroport – t.dubus@strasbourg.aeroport.fr – 03.88.64.67.68

Entzheim, le 25 mai 2011,

L'aéroport de Strasbourg-Entzheim a totalisé en 2010 1.060.000 passagers sur 27 lignes régulières et 19 destinations charters. L'aéroport a généré un chiffre d'affaires de 21,5 millions d'Euros et plus de 1.000 salariés travaillent sur le site de l'aéroport.